



IRLANDE

Numéros utiles

Numéros utiles

Numéro polyvalent via un opérateur, vers les services de la police, des pompiers, des premiers secours : 999

- ▶ Ambassade de France à Dublin : 01.277.50.00. - Permanence : 086.81.71.981
- ▶ Agence consulaire de Cork : 021.431.18.00.
- ▶ Agence consulaire de Limerick : 061.34.30.51
- ▶ Agence consulaire de Dunmore East : 087.23.76.543
- ▶ Agence consulaire de Galway : 091.55.28.20

Adresses des [représentations diplomatiques et consulaires françaises à l'étranger](#) (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

Sécurité

VOLS

Contrairement à l'idée répandue, l'Irlande n'est pas, loin s'en faut, le pays du risque zéro en matière de vol. Les disparitions de passeports, cartes d'identité et cartes bancaires y sont très fréquentes, surtout à Dublin.

Les vols ou pertes les plus courants se produisent dans les pubs, les cyber-cafés, les bus, les navettes aéroport, les auberges de jeunesse et sur la voie publique. Ne jamais laisser de sac ou de veste sans surveillance. Les touristes sont souvent abordés par des pickpockets qui demandent des renseignements afin de se livrer à des vols. La vigilance est donc de rigueur (ceintures-bananes et sacs à main fermés). En règle générale, il est préférable de laisser ses pièces d'identité à l'hôtel, dans un endroit sécurisé.

Avant de partir, penser à copier ses documents ou, mieux encore, à les conserver, numérisés, dans une boîte mail. Cette précaution facilitera et pourra accélérer la délivrance éventuelle d'un laissez-passer (qui ne peut être immédiate puisqu'elle suppose des vérifications auprès de votre préfecture). A conserver également: le numéro qui permettra de faire opposition sur une carte bancaire volée. En cas de vol, l'ambassade ne sera pas en mesure de régler les notes d'hôtel ou les frais de retour: s'assurer avant de partir qu'un parent ou ami pourra envoyer un dépannage en urgence.

Entrée / Séjour

VALIDITÉ DES DOCUMENTS DE VOYAGE

Avant de partir, vérifiez que le document avec lequel vous voyagerez est valide pour toute la durée de votre séjour. Il arrive qu'une compagnie aérienne vous embarque, en toute illégalité, avec un document périmé: sachez que cette mansuétude ne s'étendra pas à votre retour. L'ambassade peut certes délivrer des laissez-passer, cependant ceux-ci sont normalement réservés aux personnes qui se retrouvent dépourvues de titre de voyage pour des raisons indépendantes de leur volonté. Votre dossier ne saurait donc, si vous voyagez avec un document expiré, être traité en priorité. A l'attente inhérente à la consultation de votre préfecture, vous devrez ajouter un délai supplémentaire, variable selon les périodes.

Santé

3 semaines avant le départ, demander à sa Caisse Primaire d'Assurance Maladie une carte européenne de santé. Elle évitera d'avoir à régler une éventuelle consultation médicale. Gratuite, elle est acceptée par plusieurs milliers de médecins en Irlande. Valable un an, elle permettra de découvrir l'Europe en toute sécurité.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'[Assurance Maladie](#) en ligne.

Il est recommandé de **contracter une assurance sanitaire et de rapatriement.**

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ne peut, en aucun cas, être tenu responsable d'incidents qui pendant un voyage. Les informations contenues dans les pages du site internet sont susceptibles de modifications indicatives. En outre, il est rappelé qu'aucune région du monde ni aucun pays ne peuvent être considérés comme é terroriste.